A.S.P.E.C.T.

## Association pour la sauvegarde

et la promotion de l’environnement

du Conquet

1 rue Aristide Briand

## 29217 Le Conquet

Le Conquet, le 02/10/2014

# Réunion du Conseil d’Administration du 30/09/2014

Etaient présents :

M Alain Brenterc’h

Mme Marie-Claude Burdin

M Jean Chabrol

Mme Josiane Clochon

M Christian Garnier

Mme Michèle Gendrot

Mme Marie-Françoise Malo

Absente excusée : Mme Jacqueline Ruel

* Tour de table et présentation du Conseil d’Administration à la nouvelle élue Marie-Françoise Malo
* Election du Bureau :
	+ Présidente : Josiane Clochon
	+ Vice-présidente : Marie-Claude Burdin
	+ Vice-président : Jean Chabrol qui remplacera la présidente en cas d’empêchement
	+ Secrétaire : Michèle Gendrot
	+ Trésorière : Jacqueline Ruel

Les membres ont été élus à l’unanimité

 Marie-Claude contactera la banque au sujet des signatures (la présidente et la trésorière)

Michèle contactera la préfecture pour connaitre les formalités de déclaration du nouveau conseil

* Préparation de la réunion avec M Sénéchal ABF

Une rencontre est prévue le 17/10 à Brest entre l’architecte et ASPECT (J.Clochon, J.Chabrol et Ch.Garnier).

* + Expliquer la raison de cette entrevue
	+ Faire le point des permis de construire
	+ Connaitre sa vision du Conquet
	+ Comprendre comment cela se passe : a-t-il vraiment été consulté, est-il intervenu sur certains permis, a-t-il donné son aval ?

Ne pas oublier d’apporter des photos des constructions en cours qui posent problème

Tenir compte du volet paysager

* Commentaires sur l’Assemblée Générale

Elle a été très bien menée et très structurée.

On peut déplorer le peu d’adhérents qui se sont déplacés : la date n’était peut-être pas très favorable (journées du patrimoine).

Cependant 2 interventions ont été très intéressantes et les présents ont pu apprécier le travail effectué dans l’année.

Le Compte-rendu sera communiqué à tous les adhérents accompagné d’une lettre de la Présidente

* Discussion

Hôtel Ste Barbe : le permis a été signé le 12/09 ; nous pensons qu’il serait judicieux de faire une présentation publique aux Conquétois en présence de l’architecte

Vérifier le permis « Cessou » qui semble-t-il n’a pas été visé par un architecte ce qui est illégal.